

Madame Monique **Matthey-de Preux**;
Hélène et Suddick **Aboubacar-Matthey** et Sarni;
Le Père Nicolas **de Preux**;
Monsieur Bruno **de Preux**, ses enfants et sa petite-fille,
Pauline, Frédérique et Fabrice, Cyril, et Bénédicte;
Monsieur et Madame Nicolas **Dinichert-de Preux**,
leurs enfants, Léa et Benoit;
Monsieur et Madame Albert **Hiltbrand**, leurs enfants,
petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Madame Michel **de Riedmatten**, ses enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de
Monsieur et Madame Henri **Dallèves**;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de
Monsieur et Madame Etienne **Duval**;
Les enfants et petits-enfants de Monsieur et Madame
Etienne **Bruttin**;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de
Monsieur et Madame Henri **Dufour**;
Les familles **Matthey**, parentes, alliées et amies
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Monsieur Bernard MATTHEY

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère,
oncle, grand-oncle, neveu, cousin et ami, enlevé subitement
à leur affection le 9 juillet 2011 dans sa 73e année.
Culte au temple de Châtillens, le mercredi 13 juillet à 14 h 30.
L'incinération suivra à Lausanne, sans cérémonie.

Bernard repose à son domicile, chemin des Crêts-Bioley 13, 1610 Vuibroye,
où la famille vous accueillera lundi et mardi dès 14 heures.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.